

ADHÉRER À LA PEEP, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

• Rejoindre un réseau de parents pour **PARTAGER** des expériences, en toute indépendance et liberté de parole.

• Agir pour l'**ÉPANOUISSEMENT** et le bien-être des enfants dans le respect de leurs différences.

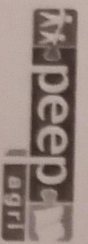
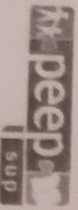
• Faire **RESPECTER** les **DROITS** des enfants et des familles.

• Être à l'**ÉCOUTE** des familles pour les **REPRÉSENTER** au mieux :

- dans les **conseils d'école** et les diverses commissions du Primaire,
- dans les **conseils de classe**, d'administration, de discipline... du Secondaire,
- lors des commissions d'appel, d'affectation...

• **PARTICIPER** au développement des compétences culturelles et artistiques de nos enfants (Grands Prix des Jeunes Lecteurs et Dessinateurs).

• **INFORMER** tous les parents, de la Maternelle au Lycée, et également dans l'Enseignement Supérieur et l'Enseignement Agricole.



« Adhérer à la PEEP, c'est rejoindre des parents **INVESTIS** pour l'école de nos enfants, nous en sommes les **Premiers éducateurs.** »

Ça vous prend combien de temps ?

Chaque adhérent s'investit à la hauteur de son temps disponible.

Retrouvez-nous



LES + DE LA PEEP

Bénéficier de l'expérience d'une **FÉDÉRATION NATIONALE**, créée par des parents pour des parents, reconnue d'utilité publique, pour faire entendre votre voix jusqu'aux ministères !

« NOTRE FORCE : être des parents acteurs de la scolarité de nos enfants. »

Une **COMMUNICATION ACTIVE** avec :

- le site www.peep.asso.fr
- les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, You tube...
- le magazine « La Voix des Parents »
- les Essentiels de la PEEP (téléchargeables sur notre site)
- la lettre d'information envoyée à tous les parents.

Des **FORMATIONS DIGITALES** et des **FICHES TECHNIQUES** :

- pour les adhérents, afin de mieux connaître le fonctionnement de l'école
- pour les parents élus, afin de représenter au mieux les parents.

De nombreux **AVANTAGES** grâce à nos partenariats, dont une **assurance compétitive** **pour les élèves et les étudiants** : des garanties adaptées aux risques de nos jeunes, déclinées en 3 formules annuelles : B (10 €), A (19 €), A+ (26 €).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES. Les informations recueillies sont l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires pour votre adhésion à l'APPE adhérent à la Fédération PEEP et pour la réalisation des services relatifs (souscription d'une assurance scolaire, abonnement au service des manuels scolaires et/ou au magazine « La Voix des Parents »). Elles sont destinées à votre APPE et à la Fédération PEEP et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des services pour lesquelles elles ont été collectées. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et du Règlement général sur la Protection des données pour lesquelles elles ont été collectées. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en vous adressant à la Fédération PEEP (au droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données). Vous disposez également du droit de suppression au traitement de vos données personnelles. Pour toute question, contactez-nous par email à peep@peep.asso.fr ou directement à votre APPE. Pour toute question, contactez-nous par email à peep@peep.asso.fr ou directement à votre APPE.